

La Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XVII

Québec, 27 août 1904

No 2

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 17. — Les Quarante-Heures de la semaine, 17 — Apostolat de la prière, 18. — Prière quotidienne pendant ce mois, 19. — Œuvre de Saint-Pierre et Miquelon, 19. — Chronique des diocèses, 21. — Le Vénérable François de Montmorency-Laval, 22. — Un résultat imprévu, 23. — Nicolas II et les catholiques, 23. — Neutralité grammaticale, 24. — L'escadre de la Méditerranée et les catholiques du Liban, 25. — Le cardinal Vannutelli en Irlande, 27. — Un nouvel Augustin, 27. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 28. — Bibliographie, 31.

Calendrier

| | | |
|-----------|----|--|
| 28 DIM. | b | XIV apr. Pent. Le Cœur Très Pur de la B. V. M. , <i>Kyr.</i> de la Ste Vge. II Vép., mém. du suiv., du dim. et de Ste Sabine, martyr. |
| 29 Lundi | r | Décollation de S. Jean-Baptiste, <i>dbl. maj.</i> |
| 30 Mardi | b | Ste Rosa de Lima, vierge. |
| 31 Mercr. | b | S. Raymond Nonnat, confesseur. |
| 1 Jeudi | b | S. Augustin, évêque, confesseur et docteur. (28 août.) |
| 2 Vend. | †b | S. Etienne de Hongrie, roi, confesseur. |
| 3 Samd. | †b | De l'Immaculée Conception. |

Les Quarante-Heures de la semaine

28 août, L'Enfant-Jésus. — 29, Saint-Benoit-Labre. — 30, Saint-Pierre de Broughton. — 31, Sainte-Philomène. — 1er septembre, Saint-Narcisse. — 2, Saint-Cajetan. — 3, Leeds.

Apostolat de la Prière

Intention générale pour le mois de septembre : L'amour de la doctrine catholique.

Dieu nous a lui-même appris ce qu'il nous est nécessaire de savoir sur les questions les plus importantes, et il a confié à son Eglise la charge de développer et d'expliquer ces divins enseignements.

Estimons-nous à sa juste valeur cet incomparable bienfait ? Pour l'apprécier, il nous suffirait de jeter un coup d'œil sur la misère intellectuelle et morale de ceux qui sont privés de ces lumières ; il nous suffirait d'entendre les plaintes, parfois déchirantes, de tant d'hommes qui nous envient ce bonheur, tandis qu'ils errent dans l'ignorance et le doute.

Mais nous n'aurions pas pour la doctrine catholique un véritable amour, si nous ne travaillions à l'approfondir, à nous en pénétrer, suivant notre degré de culture intellectuelle. Il faut l'étudier, d'abord sur les bancs de l'école, mais aussi durant toute notre vie ; s'instruire dans les connaissances humaines, et rester, en ce qui concerne la science religieuse, au niveau d'un enfant de douze ans — ou même plus bas —, cela n'est pas digne d'un vrai chrétien.

Ayons horreur notamment de tout ce qui pourrait altérer notre foi. Lire sans nécessité, serait-ce par simple curiosité, des livres, des revues, des journaux où les enseignements de l'Eglise sont dénaturés, attaqués, tournés en dérision, c'est un danger pour notre âme, et de plus une grave injure infligée à JÉSUS-CHRIST, qui veut être notre « seul Maître », parce que seul il est « la voie, la vérité et la vie. » Alors même que notre foi, croyons-nous, ne courrait pas de risque, comment pourrions-nous, si nous aimons vraiment notre Maître et notre Dieu, consentir à le laisser railler et insulter devant nous ?

Ce ne sont pas seulement les impies et les athées que nous devons fuir, mais encore ces chrétiens — dont le nombre s'accroît aujourd'hui d'une façon inquiétante — qui s'efforcent d'amoindrir, de restreindre, de *minimiser* la doctrine catholique. On dirait que certains écrivains, certains savants de nos

jours prennent un triste plaisir à cette tâche, qui aurait dû rester le privilège des hérétiques.

Si nous aimons véritablement JÉSUS et son saint évangile, nous ferons tous nos efforts pour consoler son Cœur divin de tant d'attaques ouvertes et de trahisons perfides ; nous étudieront avec zèle, avec passion, la doctrine qu'il est venu lui-même apporter aux hommes. Nous fortifierons ainsi notre foi, et nous nous rendrons plus aptes à défendre la grande cause de l'Eglise.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens s'adonnent avec amour à l'étude de la doctrine catholique et la défendent avec zèle.

Résolution apostolique : Lire le plus souvent possible les livres qui peuvent nous instruire de la religion.

Œuvre de Saint-Pierre et Miquelon

Nos lecteurs se rappellent peut-être avoir lu sur les journaux que, dans la nuit du 1er novembre 1902, un incendie détruisit complètement l'unique église de l'île Saint-Pierre, les objets du culte, l'habitation et le mobilier du clergé de la paroisse. On comprend combien il était urgent de relever ces ruines.

« Sur ce rocher désolé, écrit Mgr Legasse, l'église est plus nécessaire que partout ailleurs. Sans église, plus de joie en ce coin douloureux ! Plus d'espoir reconfortant ! Où iront prier les marins, lors des départs et des retours ? Où se réfugieront les veuves et les orphelins pour pleurer leurs chers disparus ? A l'heure de la tempête, où se réuniront les femmes et les enfants pour recommander à Dieu ceux qui sont en mer ? . . . Et dire que, depuis tantôt deux ans, la pieuse population de Saint-Pierre et tous ces braves pêcheurs de morue sont privés de leur suprême consolation ! Oui, depuis plus de 18 mois, les

cloches sont muettes là-bas : il n'y en a plus ! Et les solennités religieuses, les principales joies de nos marins, sont forcément suspendues.»

La population des îles françaises de Saint-Pierre et Miquelon est trop pauvre pour compter pouvoir jamais rebâtir son église. Aussi, Mgr Legasse, préfet apostolique de ces îles, vient de faire un long séjour en France pour tâcher de recueillir des secours qui lui permettraient de reconstruire ce sanctuaire. Mais on sait qu'actuellement les catholiques de France ne peuvent même suffire à toutes les dépenses que leur impose la persécution antireligieuse dont ils ont à souffrir ; et la somme que rapporte Mgr Legasse est bien loin d'être assez forte pour subvenir au seul gros œuvre de l'église à reconstruire.

Dans ces circonstances, Mgr le préfet apostolique des îles Saint-Pierre et Miquelon se tourne vers notre pays, et fait appel à sa charité pour compléter en faveur de ses ouailles la charité des catholiques de France et les si modestes contributions qu'ont pu fournir déjà les « Saint-Pierrais » et les « Terres-Neuvas. »

Léon XIII, ému de pitié pour cette indigence, fit un don de 1000 francs en faveur de cette œuvre. A son tour S. S. Pie X donna 2000 francs à Mgr Legasse, et lui écrivit une lettre bien précieuse, que nous traduisons du texte anglais à l'intention de nos lecteurs :

A NOTRE FILS CHRISTOPHE LEGASSE
PRÉLAT DE NOTRE MAISON ET PRÉFET APOSTOLIQUE
DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON
PIE X PAPE

A notre cher fils, salut et bénédiction apostolique.

L'affligeante nouvelle de la catastrophe qui a dernièrement éprouvé la pieuse et laborieuse population de Saint-Pierre, Nous est venue d'abord par les voies de la publicité ; mais Nous venons d'en recevoir la confirmation par la lettre où vous Nous racontez les désastres arrivés dans l'île. Ces braves gens, dont la plupart manquent des avantages extérieurs de l'aisance, trouvaient toute leur consolation dans le temple du Seigneur. Ils ont vu, avec une angoisse inexprimable, les flammes d'un épouvantable incendie réduire en cendres l'édi-

ficé sacré, dont la destruction se trouve à avoir chassé votre pieuse congrégation de la maison de Dieu. Au milieu de leur affreuse détresse, les malheureux habitants de Saint-Pierre ne se sont pas laissés aller au désespoir; mais ils ont mis toute leur espérance en votre charité et en votre zèle. Nous avons appris, en effet, comment vous avez entrepris un voyage en des pays bien éloignés, afin de faire appel à la générosité des chrétiens pour la construction d'une nouvelle église. Quelle œuvre excellente de charité vous avez accomplie!

Du fond du cœur, Nous implorons le Dieu tout-puissant pour qu'il daigne vous accorder tout le succès que vous pouvez désirer! La confiance que Nous inspire l'énergie de votre dessein s'accroît encore par la confiance que nous avons dans l'inépuisable générosité des catholiques. Aussi espérons-Nous qu'ils vous apporteront leurs contributions avec la plus grande libéralité.

En Nous adressant ainsi aux pieux fidèles, Nous n'exhortons pas seulement les particuliers à répondre à Nos prières par leurs dons collectifs, mais Nous engageons aussi les associations chrétiennes à faire de même. Et à tous ceux qui vous auront aidé dans votre admirable entreprise, Nous accordons, comme signe de l'éternelle récompense, Notre Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le vingt-unième jour de mai 1904, première année de Notre pontificat.

PIE X, PAPE.

Cet appel du Saint-Siège est remarquable par le ton pressant qui y règne du commencement à la fin.

Les personnes et les associations désireuses de venir au secours de cette œuvre bien intéressante, n'auront qu'à adresser leurs dons à Mgr Ch. Legasse, préfet apostolique, Iles Saint-Pierre et Miquelon, Amérique du Nord.

Chronique des diocèses

QUÉBEC

— Dimanche dernier, le 21, dans la chapelle de l'Archevêché, S. G. Monseigneur l'Archevêque a conféré les ORDRES MI-NEURS à M. Aimé Lacroix, puis a promu au SOUS-DIACONAT: MM. Alex.-Albert Godbout, Walter-E. Cannon, Joseph Marceau, Joseph Fleury, H.-Alfred Martel, Alfred Lafamme, St-Georges Bégin, tous du diocèse de Québec.

— S. G. Monseigneur l'Archevêque s'est rendu à Joliette, cette semaine, pour assister à la consécration épiscopale de S. G. Mgr Archambault, le premier évêque du nouveau diocèse

— Dimanche dernier S. G. Monseigneur l'Archevêque recevait la visite de 36 religieuses de Saint-Louis, arrivées de France l'avant-veille. En débarquant à Québec, ces Sœurs exilées ont reçu une généreuse hospitalité au monastère des Franciscaines Missionnaires.

— Ont été les hôtes de l'Archevêché, dimanche, S. G. Mgr McEvay, évêque de London, Ont., et lundi, S. G. Mgr Blais, évêque de Rimouski.

— La seconde retraite ecclésiastique s'est terminée le samedi 20 août ; elle a été suivie par un plus grand nombre de prêtres que la première. Ces messieurs, comme ceux de la première retraite, se félicitent aussi des prédications du R. P. LeDoré.

CHICOUTIMI

— Le 15 août, S. G. Mgr Labrecque a donné le saint habit à 13 religieuses fondatrices de l'institut des Sœurs de Saint-Antoine de Padoue, dont l'objet sera le service domestique du séminaire de Chicoutimi. Cette cérémonie de vêture s'est faite dans la chapelle du couvent destiné à ces religieuses et qui vient d'être bâti, attenant au Séminaire lui-même.

— Le 17 août, a eu lieu, à la Baie Saint-Paul, la bénédiction solennelle de la nouvelle et gracieuse chapelle de l'Hospice des Petites-Sœurs Franciscaines.

— Lundi dernier, la première retraite ecclésiastique s'est ouverte au Séminaire. Le R. P. LeDoré en a été le prédicateur.

Le Vénéralle François de Montmorency-Laval

On lit dans la livraison d'août de la *Voix de N.-D. de Chartres* :

« Cet illustre évêque, qu'on a appelé le père et l'apôtre du Canada au XVII^e siècle, est une de nos célébrités chartraines ; nous l'avons dit plusieurs fois déjà dans la *Voix*. Il naquit à Montigny-sur-Avre, au diocèse de Chartres. Aussi nous nous faisons un devoir et un plaisir de signaler ici un événement qui fixe l'attention des catholiques de la vaste région américaine connue sous le nom de Nouvelle-France.

* A l'occasion du deux-centième anniversaire de la mort de Montmorency-Laval et du trois-centième anniversaire de la fondation de Québec, on prépare l'érection d'une statue au saint apôtre, d'origine chartraine. »

Notre confrère reproduit ensuite sur l'œuvre du Monument Laval des extraits d'un article de M. l'abbé Lindsay, que nous avons publié ici, et de la lettre adressée par S. G. Mgr l'Archevêque de Québec à tous les archevêques et évêques des diocèses détachés de Québec.

Un résultat imprévu

De M. Paul de Cassagnac, dans l'*Autorité*:

Le gouvernement de la République voulait séparer l'épiscopat français du Saint-Siège, et réunir à Paris le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel.

Défense d'obéir au Pape !

Telle était la consigne. . .

Et sommation au Pape de retirer les lettres par lesquelles il exerçait son autorité sur les évêques, même au spirituel, même dans l'ordre de la discipline ecclésiastique. . .

Or, pendant que le gouvernement faisait cette tentative de séparatisme, Rome agissait fermement, sans se laisser troubler par aucun fantôme, ni intimider par aucune menace.

Et, devant la fermeté de Rome, tout l'épiscopat, tout le clergé, se groupaient de gré ou de force, autour du Saint-Père.

Au lieu de la désunion, de l'insurrection, c'était l'unité catholique, complète, formidable, qui se constituait soudain.

Tellement, que jamais l'action de la papauté sur les catholiques de France ne fut plus souveraine.

Le sectarisme aura donc produit tout le contraire de ce qu'il espérait produire.

Au lieu d'abattre l'Eglise, il l'a rendue invincible.

Nicolas II et les catholiques

Qu'a fait Nicolas II pour les catholiques, demandais-je un jour (écrit un correspondant de la *Croix*, 15 juillet) à un haut personnage ecclésiastique ? — Ce qu'il a fait ? Il les a protégés. Il leur a témoigné sa sympathie chaque fois que l'occasion lui en a été donné. Chaque automne qu'il passe en Pologne, il visite les églises catholiques et leurs pasteurs, distribue des aumônes pour l'entretien du culte. Le regard de l'empereur est tout puissant en Russie. Les sujets du Tsar se courbent devant

la personne que le souverain a honorée d'un sourire. Ce qu'il a fait encore ? Il a permis aux catholiques de construire de nouvelles églises. Dernièrement, Mgr l'archevêque de Mohilev en a consacré une à Pétrozarodsk sur le lac Onéga, une autre à Louga, une troisième à Narva. Une autre s'achève à Kief, une autre sort de terre à Moscou, et à Saint-Pétersbourg les catholiques allemands ont obtenu la permission, deux ans après les catholiques français, d'élever un édifice du culte.

Tôt ou tard, nous n'en avons jamais douté, la paix complète se fera entre l'Eglise catholique et le grand empire du Nord ; je ne serais pas étonné qu'au grand étonnement d'un grand nombre, le jour ne soit pas éloigné où s'écroulera le monument de la vieille législation russe, dans les cachots duquel sont enfermées, sans pouvoir communiquer entre elles, des nationalités qui se détestent parce qu'elles s'ignorent.

Neutralité grammaticale

Une librairie de Paris vient de donner une nouvelle édition de la grammaire Larive et Fleury, et elle a eu soin de mettre cette édition au goût de la neutralité par des corrections comme celles-ci :

TEXTE PRIMITIF :

Si tu enfrenais les commandements de Dieu (exerc. 148).

Le Créateur indulgent a voulu (exerc. 186).

Les jeunes filles chantent un cantique d'action de grâces (p. 112).

La fête de Pâques est passée depuis plus de quinze jours (ex. 138)

Ces enfants se sont agenouillés pour recevoir la bénédiction de leurs parents (p. 191).

Il est difficile, comme on le voit, d'être plus neutre et plus... sot.

TEXTE REVU :

Si tu enfrenais les lois *de la nature quant à l'hygiène (sic)*.

La *nature* indulgente a voulu... , etc.

Les jeunes filles chantent une *ronde gracieuse (sic)*.

La fête *nationale* est passée depuis plus de quinze jours.

Ces enfants se sont querellés pour avoir la plus grosse part du gâteau (*sic*).

(*La Croix*, 24 juin.)

L'escadre de la Méditerranée et les catholiques du Liban



Le *Figaro* (27 juin) publie une correspondance de Beyrouth relative à la visite de l'escadre française dans le Levant. Nous relevons les passages suivants :

Au point de vue des intérêts français, la tournée que l'escadre de la Méditerranée fait dans le Levant aura des conséquences désastreuses, à cause de la froideur systématiquement montrée par les autorités maritimes aux établissements religieux français.

A Beyrouth, l'amiral Gourdon n'est allé voir officiellement aucune école, pas même l'université qui comprend des facultés de médecine, de théologie, des lettres, de langues orientales. Il en fut de même à Alexandrette et à Mersyna (Asie-Mineure). C'est la première fois que pareille abstention s'était vue, et elle a été très sévèrement jugée, moins par les religieux qui représentent la France et savent à quoi s'en tenir, que par leurs innombrables élèves et le monde ottoman. Dans toutes les écoles on s'était préparé, comme de tout temps, à recevoir officiellement l'amiral. Les élèves avaient composé des compliments, les musiques avaient appris des morceaux de circonstance, tout était pavoisé, et partout on a attendu en vain la visite du représentant militaire de la France.

Les religieux sont impuissants à expliquer à leurs élèves cette abstention systématique, qui a une grosse répercussion dans tout le pays, car ils n'osent avouer que leur protection par la France est devenue précaire. Aussi leurs élèves, sentant le mouvement de recul de notre pays, sont prêts à se retourner vers un autre, et les compétitions ne manquent pas.

A Beyrouth, le patriarche du Liban est venu faire à l'amiral une visite officielle, mais, à son départ, on ne l'a pas salué des coups de canon, comme on le faisait suivant un usage ininterrompu. Le soir même, tout le Liban était au courant de cet incident qui prenait les proportions d'un drame. Le patriarche, en présence de la poussée générale du Liban, a dû demander des explications. On lui a dit qu'il y avait eu malentendu et qu'on le réparerait en passant devant son monastère situé à

Djouni, à quelques kilomètres au nord de Beyrouth, en lui rendant, à ce moment, les honneurs qu'on avait omis de lui rendre à bord. On le fit, en effet, mais à la nuit tombante et très loin de terre, afin de diminuer l'effet de cette manifestation. On comprend que de pareilles omissions sont inqualifiables vis-à-vis d'Orientaux.

Les consuls, qui gémissent sur cet état de choses, diront prochainement au ministre des Affaires étrangères les résultats funestes de ce voyage de l'escadre. En attendant, les Italiens et les Allemands sont dans la jubilation. Leurs escadres vont bientôt venir dans ces pays pour recueillir les fruits de notre attitude antifrançaise, et ils seront bientôt suivis des Américains qui font des progrès énormes dans ce pays qu'ils veulent conquérir commercialement afin d'obtenir un port dans la Méditerranée. Ils dépensent 700,000 francs par an à Beyrouth pour leur faculté de médecine et ils multiplient leurs écoles en Asie-Mineure. La situation de la France est très compromise.

Les gouvernements italiens et allemands ont proposé aux religieux de leur nationalité des subventions bien supérieures à celles que leur donne actuellement la France. Jusqu'à présent, ils ont refusé à cause des contrats passés entre le Vatican et la France, mais il est entendu que le jour où celle-ci leur supprimera la subvention, ils accepteront celle qui leur est offerte par leurs gouvernements respectifs. Ce jour-là ne saurait tarder, car la France a déjà réduit plusieurs subventions. C'en sera alors fini de l'influence française, car les religieux étrangers occuperont toute la clientèle que les religieux français seront obligés d'abandonner, faute de ressources et de protection, et la génération prochaine saura l'allemand et l'italien, mais ne parlera plus le français. Les progrès antifrançais sont terribles et marchent à pas de géant.

C'est folie de croire que les élèves iront apprendre le français chez des professeurs laïques ; ils iront chez les religieux étrangers ; ils cesseront ainsi d'être notre clientèle commerciale et la nation, qui les aura comme *protégés*, s'en servira, à l'occasion, pour se faire donner des concessions de chemin de fer, de mines, de travaux, voire de pays. C'est ainsi que, dans vingt-cinq ans, ce pays où la France régnait en maîtresse depuis six cents ans sera partagé entre l'Europe, à l'exclusion de la France.

Par la politique actuelle, nous nous éloignons du gâteau au moment où on va le partager et nous ruinons notre influence morale.

Le cardinal Vannutelli en Irlande (1)

S. Em. le cardinal Vannutelli, venant de Belfast, au nord de l'Irlande, est enfin arrivé au Sud, et dans tout son voyage, il a été reçu avec enthousiasme par la population comme par le clergé, par les corporations civiles comme par les associations religieuses.

Après avoir reçu, vendredi matin, à Cork, le droit de bourgeoisie, il est entré à Queenstown accompagné de plusieurs évêques et de dignitaires de l'Eglise catholique. Il fut le soir l'hôte de l'évêque de Cloyne.

La ville était brillamment décorée et illuminée en l'honneur du prince de l'Eglise.

Le cardinal a exprimé le grand plaisir que lui cause la réception dont il est l'objet de la part des laïques comme de celle des ecclésiastiques. Il est heureux de la courtoisie que les autorités des villes et les fonctionnaires du gouvernement, et notamment le lord-lieutenant, lui ont témoignée.

L'amiral commandant l'escadre de la mer d'Irlande lui a envoyé sa voiture pour le recevoir à son arrivée à Queenstown. En outre, un détachement de 500 marins, avec la musique de la flotte, constituait son escorte.

(*La Croix*, 7-8 août 1904.)

Un nouvel Augustin

M. Jean Lionnet vient d'écrire la vie du célèbre prélat allemand, Mgr Ketteler, évêque de Mayence. Dans une lettre de félicitations à l'auteur, Mgr Touchet trace ainsi le portrait de Mgr Ketteler :

« Quelle curieuse, originale et, finalement, sainte figure, que celle de l'illustre évêque de Mayence !

(1) Le cardinal Vannutelli est allé en Irlande comme légat du Saint-Père, pour assister à la consécration de la nouvelle cathédrale d'Armagh. (*Note de la S. R.*)

« Enragé gamin, batailleur du poing et du pied comme Bertrand Duguesclin, paresseux et intelligent, et, pour comble, sale avec délices, ses habits à peu près toujours déchirés et souillés; plus tard, l'âge venu, étudiant tapageur, capitaine renommé contre la tranquillité du bourgeois, fou de chasse, jusqu'à supplier son père le baron, parmi d'inénarrables hurlements, de le tuer parce qu'il a manqué un lièvre, querelleur et duelliste (il expia d'ailleurs ce déportement par la perte d'un bout de son nez), éloigné des pratiques religieuses sans avoir renié sa foi, assez charitable tout de même; ce garçon ne devient sérieux que plus tard, dans un deuil et une crise de famille, sur lesquels il consentit à réfléchir.

« Qu'il soit la consolation des mères dont les fils tournent mal! Il est revenu de loin. Par exemple, dès que l'Augustin allemand, — infiniment moins pratique que l'Augustin latin, j'en conviendrai, — de même famille cependant, — se convertit, ce fut pour de bon.

« Joyeux de se retrouver sincère et complet chrétien, il ne peut consentir à garder égoïstement sa foi religieuse. Il décida de la partager avec ses amis, avec les pauvres petits, puisqu'ils en ont — il le voyait déjà, — un particulier besoin. Converti, il convertirait, il serait apôtre. Et l'apostolat étant la mission spéciale du sacerdoce, il tendrait à cette cime, et aux sollicitudes, et aux devoirs et aux responsabilités qu'elle impose; il serait prêtre, si Notre-Seigneur Jésus-Christ daignait l'accepter comme tel.

« Notre-Seigneur l'accepta.

« Et il devint curé, et il devint évêque... »

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

APPENDICE A

(Suite.)

4, 5 et 6 août. Sainte-Marie de Frenchtown. Communians 700. Confirmés 260. Dîme £ 100.

8, 9 et 10 août. Sainte-Anne d'Argyle.

Communians 400. Confirmés 91. (1)

20 et 21 août. Sainte-Anne de Frédéricton. Mission Abénaquise. Environ 60 familles. Confirmés 39.

Nous avons recommandé de donner saint Isidore de Séville (4 avril) pour titulaire à la chapelle abénaquise de Tabique.

27 août. Saint-Malachie de Saint-Jean New-Brunswick.

Environ 20 familles catholiques. Eglise en chantier. Point de confirmés.

N. B. La nomenclature suivante est celle de tous les lieux au bord de l'isle Madame, en allant par le sud à l'est, puis au nord et revenant par l'ouest.

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| 1. Arichat, | 13. Petit nez, |
| 2. Pointe à la Manche, | 14. Cap à la ronde, |
| 3. Pointe à Moniac, | 15. Isle à patates, |
| 4. Cap du guet, | 16. L'Escousse, |
| 5. Barachois des Basques, | 17. Poulamon, |
| 6. Petit dégras, | 18. Grand dégras, |
| 7. Cap Rouge, | 19. Martinique, |
| 8. Isle Verte, | 20. Pointe à thiar, |
| 9. Les petites anses, | 21. Grand ruisseau, |
| 10. Gros nez, | 22. Petit Narichâque, |
| 11. Grande anse, | 23. Pointe des Irlandais, |
| 12. Le Barachois, | 24. Isle à Jean Leroux, |
| | 25. Pointe à Romain. |

(1) Aujourd'hui il y a un curé à Port-Royal, ou Annapolis, et il dessert la mission de Digby. De Digby en allant vers la baie Sainte-Marie jusqu'au Cap de Sable, nous trouvons les paroisses — avec curés résidents — de Weymouth, Plymouth, Church Point, Meteghan, Salmon River, Yarmouth, Tusket, Pubnico, Ellbrook (Sainte-Anne), Sheet Harbor, Surette. Il y a aussi un curé à Herring Cove, du côté d'Halifax.

Lorsque l'abbé Sigogne arriva au Cap Sable en 1799, il eut cent vingt familles acadiennes à desservir. « Devenues sous sa garde de vrais enfants d'Israël, elles se sont multipliées comme les étoiles du firmament. Six paroisses magnifiques, outre une mission, s'échelonnent aujourd'hui le long de la baie Sainte-Marie : Saint-Vincent de la Rivière aux Saumons, Métégan, Saulnierville, Sainte-Marie, Saint-Bernard, Sainte-Croix, et la mission de Corbury. » « Le total de la population française de cette région, en y comprenant l'ancienne mission du Cap de Sable... s'élève aujourd'hui à près de vingt mille âmes. » (*Au Pays d'Évangéline.*)

APPENDICE B

Règlement proposé par l'abbé Sigogne aux habitants du Cap-Sable et adopté par eux sous serment.

RÈGLEMENT

POUR LA PAROISSE DE SAINTE-ANNE DU CAP-SABLE

†

Au nom de la très sainte et indivisible Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit.

La charité étant une des principales obligations des chrétiens, et le maintien des bonnes mœurs un des principaux points de la morale de l'Évangile ; considérant que les procès, les querelles, les dissensions, etc., sont contraires à la charité, et que la corruption, le mauvais exemple et l'ignorance des principes de la religion sont ennemis des bonnes mœurs ; Pour remédier aux vices qui sont opposés à ces deux points essentiels de la religion de J.-C., et afin que chacun connaisse et fasse son devoir : On propose aux habitants catholiques de la paroisse de Sainte-Anne du Cap-Sable, diocèse de Québec, dans l'ordre de la religion seulement, les articles suivants.

ARTICLE I^{er} Nommer quatre anciens, chefs de familles, hommes d'une probité, d'une piété et d'une vertu assurée, comme Arbitres, pour décider et accommoder à l'amiable et par charité, sans prétendre à aucune rétribution, conjointement avec le Curé ou Prêtre résident dans la Paroisse, lorsqu'il sera présent, les différens des catholiques ; et en outre veiller à la conservation des bonnes mœurs.

II. Nommer de plus deux autres chefs de Famille qui aient les mêmes qualités que les premiers pour être comme leurs Assesseurs, et être joints à eux dans l'absence du Prêtre ; et encore pour remplir la place de ceux des quatre que la maladie ou quelques affaires empêcheraient de se rendre.

III. Deux des Anciens avec le Prêtre suffiront pour être les Arbitres d'un différent ; et quatre dans l'absence du Prêtre.

IV. Les Anciens aussi bien que leurs Assesseurs s'engageront devant Dieu sur l'Évangile à n'avoir aucun égard pour la

personne d'un particulier ; mais à rendre à chacun la justice selon son droit, suivant les lumières de leur conscience, les règles de l'Évangile, la raison, les loix et les coutumes justes et légitimes du pays et de la nation avec laquelle nous vivons autant qu'il sera en leur pouvoir. Ils promettront aussi de remplir fidèlement les différentes obligations qui leur sont imposées par le présent Règlement.

V. Le Presbytère ou la Sacristie seront le lieu où se tiendront ordinairement les séances de cette Justice de Charité. On pourra les tenir les dimanches et les fêtes à l'issue des Vêpres, tous les premiers lundis des mois, ou en d'autres jours selon que la nature des affaires le permettra ou l'exigera à la volonté du Prêtre, des Anciens et des parties.

VI. On aura du respect pour les Anciens ainsi choisis pour Arbitres aussi bien que pour leurs Assesseurs. On leur assignera une place distinguée dans l'Église. On fera la même chose si quelqu'un des Catholiques, à cause de son mérite et de ses talens, était élevé par le gouvernement civil à quelque charge, comme celle de Juge de Paix etc., et tous aux Processions marcheront immédiatement devant les Chantres ou le Clergé et cela pour honorer dans leurs personnes l'autorité qui vient de Dieu.

VII. Pour le choix des Arbitres et de leurs Assesseurs, les premiers seront proposés par le Prêtre à l'acceptation des Fidèles et lorsqu'un des Anciens defaudra par mort ou par une infirmité qui le rende incapable, le plus ancien des Assesseurs en âge ou en charge prendra sa place, et tous ensemble avec le Prêtre choisiront un nouvel Assesseur.

VIII. Si malheureusement il s'élève quelque difficulté entre les particuliers catholiques de cette Paroisse, ils viendront devant les Arbitres et le Prêtre, si sa présence est possible, pour y exposer leur droit et leur défense ; ils seront écoutés charitablement, et leur affaire sera accomodée par l'arbitrage du Prêtre et des Anciens désignés, auquel ils se soumettront.

(A suivre.)

Il ne faut pas être bigot. — Non ; mais cela vaut mieux encor que d'être rien du tout,

Bibliographie

— *L'abbé I. Grégoire-Deblois, deuxième curé de Saint-Odilon de Cranbourne*, par l'abbé J.-B.-C. Dupuis. Québec. 1904.

Belle brochure de 72 pages, fort intéressante à lire. C'est une contribution importante à l'histoire de notre clergé, et nous félicitons beaucoup M. l'abbé Dupuis d'en avoir exécuté le dessein.

— LA ANTROPOLOGIA Y EL DERECHO PENAL. *Estudio de las doctrinas antropologicas en su influencia sobre la represion de la criminalidad*. Por el Senor Prebitero Lic. D. Amando de J. Oajaca, profesor de Derecho Romano y Civil Patrio en el Colegio Seminario Conciliar Palafoxiano de Puebla, Puebla, 1904.

On comprend, rien qu'à lire ce titre que, malgré toute notre bonne volonté, nous ne pouvons rien dire de plus de cette brochure de notre confrère du Mexique. Ajoutons seulement qu'elle a 20 pages et qu'elle est dédiée à l'archevêque de Puebla.

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (7e année). Paraît tous les mois. — Abonnement: 12 fr. par an. DIRECTEUR, Mgr E. Méric, 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison de juillet:

Les possessions (*fin*) (Mgr E. Méric) — La lévitation du corps humain (*suite*) (A. de Rochas) — Le médium Politi à Paris (*fin*) — Le démonisme (*suite*) — Comment le curé d'Ars fut persécuté par les démons (*fin*) — Les anges et les béatitudes (*suite*) (A. Van Mons).

POUR PARAÎTRE DANS QUELQUES JOURS: *Compte rendu du Congrès de la Jeunesse*, formant le premier numéro du bulletin de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française. Jolie brochure d'une cinquantaine de pages in-8°. Prix 10 cents. Pour la propagande, \$1.00 la douzaine.

Le tirage sera limité à peu près au nombre des demandes.

S'adresser dès maintenant au Secrétariat de l'A. C. J., à Montréal, 449, rue Saint-Hubert.